

Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature

Volume 60

Number 1 *Littératures francophones: un corp(u)s étranger?*

Article 5

12-1-2003

La « littérature francophone » en question

Roberta Hatcher

Follow this and additional works at: <https://crossworks.holycross.edu/pf>

 Part of the [French and Francophone Language and Literature Commons](#)

Recommended Citation

Hatcher, Roberta (2003) "La « littérature francophone » en question," *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature*: Vol. 60 : No. 1 , Article 5.

Available at: <https://crossworks.holycross.edu/pf/vol60/iss1/5>

This Dossier is brought to you for free and open access by CrossWorks. It has been accepted for inclusion in *Présence Francophone: Revue internationale de langue et de littérature* by an authorized editor of CrossWorks.

Roberta HATCHER
College of William and Mary

La « littérature francophone » en question

Résumé : L'enseignement des littératures d'Afrique, des Antilles et du Québec date au moins des années 1970 dans les départements de français des universités états-uniennes. Mais l'intégration massive des littératures et cultures « francophones » à tous les niveaux du cursus est un phénomène relativement récent. Toutefois, le regroupement de ces champs hétérogènes sous la rubrique des études francophones n'a pas donné lieu à un débat soutenu sur la définition de ce nouveau domaine et ses rapports avec l'ensemble des études françaises. Cet essai examine la catégorie « Littérature francophone » et postule qu'elle n'est plus adéquate pour rendre compte de la complexité littéraire et culturelle du domaine aujourd'hui.

Afrique, Antilles, Commonwealth, enseignement, études postcoloniales, français, France, francophonie, littérature francophone, Québec, université

Introduction

Dans ses mémoires à la fois originaux et engageants intitulés *French Lessons*, Alice Kaplan, professeure d'études françaises à Duke University, relate l'histoire d'Edna, étudiante de premier cycle qui mène sous sa surveillance un projet de recherche sur le discours politique de Jean-Marie Le Pen. Au bout d'un an passé en France, Edna rentre aux États-Unis, munie de tout l'apparat de la culture académique française : « un français aux inflexions susurrées d'un locuteur de langue maternelle française, limpide et truffé de subjonctifs »; des cahiers à feuilles quadrillées, des crayons de couleur, un stylo qu'elle appelle « mon bic » et une prédilection pour la méthode de composition de Sciences Po (paragraphes organisés par des chiffres romains « I. », « II. », « III. »; alinéas « a. », « b. », « c. »; points « i. », « ii. », « iii. »); et enfin, une variété de tournures affectées (« Bonjour Madame. Il fait un temps bien belge ») et des manières qu'elle avait adoptées sans réserve pour exhiber son identité française nouvellement acquise.

Présence Francophone, n° 60, 2003

Pendant qu'Edna essaie de se forger une opinion critique sur les discours de Le Pen à travers la presse française, Kaplan lui souligne que sa culture américaine lui confère un avantage particulier à étudier Le Pen et qu'elle devrait profiter de cette distance culturelle par rapport à son sujet (1993 : 176). Peu après, Edna arrive à l'une de leurs consultations avec un article de Richard Bernstein du *New York Times* : elle avait « transgressé une loi », explique-t-elle, en se permettant de lire en anglais pour la première fois depuis son retour. Les conséquences de cet acte sont spectaculaires : non seulement Edna commence à assouplir certaines de ses affectations, mais elle réalise aussi la percée analytique qu'elle cherchait :

Enfin, confie-t-elle [à Kaplan], j'ai trouvé un article qui traite vraiment des discours de Le Pen. Ces articles de la presse française sont si inutiles, si bourrés de clichés — « Où est Le Pen maintenant? » « Où va-t-il? » « Où sera-t-il dans cinq ans? » — alors que Bernstein a eu le temps d'y penser. Il analyse la façon de parler de Le Pen... (*Ibid.* : 183.)

Intitulé « Le mal d'Edna », cet épisode donne l'occasion à Kaplan d'examiner de façon critique l'évolution des études françaises aux États-Unis et d'exprimer son « horreur croissante à l'idée que nous, professeurs américains de français, ne cherchons qu'à reproduire nos propres fantasmes du français, une sorte de *Stepford Wife*¹, habillée en polytechnicienne » (*Ibid.* : 180). Elle soutient que notre attachement morbide à un idéal de « français parfait », avec tous les codes de classe et les préjugés qui l'accompagnent, crée une ambiance où l'apprentissage de la langue n'est plus motivé par la simple acquisition d'un outil de communication ou un moyen d'accéder à la littérature d'une autre culture, mais traduit plutôt le désir d'incarner cette culture, de se sentir Français, de passer pour un Français, même au prix de proférer par désinvolture des insultes de type ethnique en français, comme le fait Edna.

L'expérience d'Edna constitue un point de départ propice pour susciter un débat sur l'enseignement des littératures francophones aux États-Unis. Cet essai soutient que si l'avènement des études francophones dans les départements de français aux États-Unis est un développement heureux, par contre nous,

¹ L'expression vient d'un film américain du même nom réalisé en 1975; elle dénote une épouse totalement soumise, dépourvue de toute réflexion et ménagère parfaite selon le bon vouloir de son mari, qui l'a ainsi créée.

enseignants américains, n'avons pas suffisamment profité de notre distance culturelle par rapport à la France pour réfléchir de façon critique sur la nature de cette discipline ou sur les suppositions qui la sous-tendent. Une telle déclaration peut sembler paradoxale dans la mesure où l'introduction répandue des littératures francophones au sein des départements de français est sans conteste un phénomène américain (ou peut-être, pour employer la terminologie française, un phénomène « anglo-saxon », puisque les études francophones ont aussi connu un grand essor au Royaume-Uni au cours des dix dernières années (voir Britton et Syrotinski, 2001)). Mais nous n'avons qu'à comparer l'impact des études postcoloniales sur les études anglaises à celui des études francophones sur l'étude du français pour apprécier combien celles-ci doivent au discours français, et au discours politique de la francophonie en particulier. Cet essai se propose d'examiner les implications de ce parallélisme en même temps qu'il entend examiner ce qu'on gagnerait à profiter davantage de notre distance culturelle par rapport au sujet qui nous occupe.

Assimilation de la « littérature francophone »

L'enseignement des littératures d'Afrique, des Antilles et du Québec constitue un trait caractéristique des programmes de français de maintes universités au moins depuis les années 1970. Ce phénomène a été catalysé surtout par des changements survenus au sein du système universitaire américain de l'époque : un intérêt plus accru porté aux écrivains noirs, aux discours des minorités et à l'écriture non canonique en général; le désir des enseignants d'étendre l'horizon culturel des étudiants américains au-delà de l'Europe; l'ouverture à une bibliographie nouvelle et dynamique à un moment où le roman français contemporain semblait être en déclin, ainsi qu'une présence grandissante d'intellectuels francophones non français dans les universités américaines. Mais c'est au cours des dix à douze dernières années que « l'espace francophone » s'est rapidement étendu à tous les niveaux des programmes d'études, depuis les manuels scolaires jusqu'à la réalisation de vidéos et d'articles ayant trait à la pédagogie et aux diverses initiatives de l'AATF², y inclus la création d'une « Semaine de la francophonie ». Par ailleurs, la

² American Association of Teachers of French, sans doute l'organisation professionnelle d'enseignants de français la plus influente par son grand nombre d'adhérents de tous les niveaux de l'enseignement.

Modern Language Association — la plus grande organisation littéraire américaine qui en chapeaute bien d'autres — a consacré « l'espace francophone » en changeant l'appellation de l'une de ses divisions de « Littérature française hors d'Europe » à « Littératures et cultures francophones ». Il convient de noter aussi la création dans la revue de l'AATF, *French Review*, une rubrique « francophone » destinée au recensement des thèses et des nombreuses annonces de postes offerts aux candidats dont la spécialisation première ou secondaire serait en études francophones.

Cependant, l'institutionnalisation et la consolidation rapides de ce qui était jadis des champs littéraires relativement autonomes « d'expression française » ou « de langue française » d'Afrique ou des Antilles n'ont point été accompagnées d'un débat théorique concernant l'épistémologie de ce domaine ou ses incidences sur l'étude de la littérature française « proprement dite »³. Il est certain en tout cas que le débat a été moins soutenu que celui qui a vu l'éclosion des études culturelles françaises. Pourtant, à l'absence d'un tel débat, l'inclusion des littératures et cultures d'au-delà de l'Hexagone dans l'étude du français se résume à peu près à un « assimilationnisme éclairé » peu critique, selon le mot d'Emily Apter⁴. La question devient plus pressante au fur et à mesure que le domaine s'enracine. En vérité, qu'est-ce qu'on entend par « littérature francophone »? Qu'est-ce qui définit ce domaine?

Une façon d'aborder ce problème est de voir quels auteurs sont inclus dans cette catégorie. Si on l'examine simplement comme une distinction hexagonale — c'est-à-dire des écrivains non français écrivant en français —, les contradictions sautent aux yeux. On a, par exemple, assimilé Beckett et Ionesco dans la littérature française, alors que Césaire et Senghor, écrivant à la même époque et possédant la nationalité française, sont considérés comme « francophones ». Alec Hargreaves fait remarquer le cas plus récent du Russe Andreï Makine, qui a

³ Sur le débat dans le cadre des études littéraires africaines, voir Kom (1993).

⁴ Ceci est particulièrement pertinent en ce qui concerne l'enseignement de la langue, où l'on trouve encore des manuels qui présentent des scènes de marchés multicolores, des images multiculturelles à la *We Are The World*, des textes de contes africains, tandis que la France y est présentée comme une société en évolution constante à travers des modules sur l'immigration, les sans-abri, l'environnement, la mondialisation et l'américanisation des comportements, etc.

vécu en France pendant huit ans avant de recevoir le prix Goncourt en 1995 et dont les œuvres sont régulièrement classées dans les bibliothèques et librairies comme littérature française; alors que Tahar Ben Jelloun, avec une double nationalité française et marocaine, un éditeur français (Seuil), résidant en France avec de fréquentes apparitions à la télévision et dans la presse françaises, lauréat du prix Goncourt 1987, est généralement considéré comme écrivain maghrébin (1999 : 51).

Le cas Ben Jelloun est particulièrement saisissant car, selon Hargreaves, lorsqu'on lui a décerné le prix Goncourt, plusieurs librairies de Paris ont déplacé ses romans de la section littérature « maghrébine » ou « étrangère » vers la section littérature « française ». Un tel changement révèle la hiérarchie que recèle le couple français/francophone : seule une écriture jugée d'une certaine qualité et culturellement assimilable à la culture nationale française gagne le titre de française, tandis que tout le reste est étiqueté « francophone ». De l'avis d'Hargreaves, il est profondément ironique que, dans la période postcoloniale, une catégorie qui, d'un côté, semble mettre en vedette la communauté de la langue, serve par ailleurs à exclure de l'ancienne métropole coloniale des écrivains qui pourtant donnent sa raison d'être à cette communauté.

Cela n'implique pas que l'objectif des écrivains d'Afrique ou des Antilles est d'être assimilés dans la littérature nationale française. Mais il indique le sens dans lequel la catégorie « francophone » sert autant à consolider les frontières de la francité — est francophone ce qui est culturellement « autre » — qu'à renforcer l'idéologie du français comme langue universelle — est « francophone » ce qui porte une marque régionale ou particulière. Cette fonction devient beaucoup plus évidente lorsqu'on demande (outre que d'être défini comme extérieur ou autre par rapport à cet espace) ce qui justifie l'inclusion dans une même catégorie dénommée littérature francophone des littératures de régions du monde ayant des cultures, des contextes sociolinguistiques, des traditions littéraires et des relations historiques avec la langue française aussi variés et hétérogènes que Haïti, le Congo, le Québec, la Guadeloupe, le Maroc. Qu'est-ce qui, en dehors des contours géopolitiques de la Francophonie, justifie cette configuration?

Pour comprendre les enjeux de cette question, nous ne devons pas seulement examiner le destin d'écrivains individuels, mais aussi observer de plus près l'organisation récente de l'écriture hors de l'Hexagone en un seul domaine littéraire. Un exemple qui nous vient de France souligne à quel point ce sens globalisant du mot francophone est d'invention récente. Dans la préface du volume intitulé *Imaginaires francophones* (1995), une collection d'essais compilés par des érudits de la littérature africaine Roger Chemain et Arlette Chemain-Degrange, le critique Gilbert Durand dit sa surprise de se trouver face à un ensemble d'études englobant non seulement l'Afrique, mais encore, parmi d'autres, la « Wallonie », le Luxembourg, le Val d'Aoste, l'Acadie et la Nouvelle-Calédonie : « Je m'attendais à préfacer un continent francophone, et me voici en présence d'une véritable planète! » (1993 : 5).

Ce volume fait partie d'une série publiée dans les années 1990 à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, comme tentative de recherche « dans une voie différente ». L'initiative avait été inaugurée en 1993 par un colloque intitulé « Initiation aux littératures francophones », parrainé en partie par le ministère de la Francophonie. D'autres publications ont vu le jour dans la même perspective, tel le manuel introductif en deux volumes intitulé *Littérature francophone*, aussi sous le parrainage d'un bureau officiel de la Francophonie, l'AUPELF-UREF, dans la série nommée « Universités francophones »⁵. Parmi les publications non financées par le gouvernement se trouvent une collection d'interviews réalisées par Lise Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues* (1999), et une collection d'essais, *Francophonie et identités culturelles* (1999). Parmi les publications britanniques on recense *Francophone Literature: An Introductory Survey* (1996) de Belinda Jack et une collection éditée par Khamil Salhi, *Francophones Voices* (1999), qui comprend un essai de l'éditeur intitulé « French Words, Authentic Voices »⁶ [« Paroles françaises, voix authentiques »].

⁵ AUPELF : Association des universités partiellement ou entièrement de langue française; UREF : Universités des réseaux d'expression française. Pour comprendre la fonction des différents secteurs de la Francophonie, voir Ager, 1999 : 164-190.

⁶ Il va sans dire que ces ouvrages sont d'une très grande variété et de qualité inégale autant au sein de chaque série qu'entre les séries. Les meilleurs d'entre eux reconnaissent les difficultés que présente l'étiquette « francophone », mais finissent néanmoins par l'adopter comme base pour aller de l'avant.

Hiérarchies et exclusions

Alors que toute cette production peut donner l'impression d'un puissant « décentrement » de la littérature française soutenu par une perspective transnationale dynamique et productive, la réalité est tout autre : nous assistons au contraire à un durcissement des frontières séparant ce qui est français de ce qui est francophone. Ce durcissement est attesté par une organisation géographique stricte avec très peu d'études comparatives entre les différentes zones — avec la conséquence remarquable que l'écriture immigrante et migrante est exclue au sein de l'Hexagone. De surcroît, ces études insistent sur la différence et assignent au critique le devoir de définir et d'élaborer cette différence⁷.

Cette délimitation des espaces géographiques ou linguistiques en pôles binaires privilégie le groupement national et ethnographique tout en condamnant d'autres affinités, d'autres possibilités de groupements. En plus, puisque la langue constitue le seul élément commun, nous assistons à un retour de la question de la langue qui frise l'obsession, au détriment d'autres préoccupations formelles, thématiques ou politiques de ces textes. À cause de ces prérogatives accordées à la question linguistique, la France reste le centre absent, plus présente par son absence même. Pourtant, on n'a pas besoin de chercher loin pour constater l'absence réelle de l'écriture « francophone » de ce centre⁸. Ainsi, malgré le prétendu pouvoir subversif et désaxant de cette littérature et malgré son introduction de l'hétérogénéité dans le domaine langagier, la dépendance de la critique sur le modèle français/francophone, centre/périphérie, même/autre sert à obscurcir ou nier toute force subversive contenue dans ces écrits. En fait, cette fonction perturbatrice est attribuée ailleurs

⁷ Pour Jack, « qualifier un texte littéraire de "francophone" équivaut à le distinguer d'un texte "français" et par conséquent à en marquer une certaine différence. Ce livre a comme objectif, en partie, d'identifier les aspects francophones (non-français, anti-français ou supra-français) du texte littéraire francophone » (17-18) . Pour Michel Laronde, « il faut à tout prix décaler [les littératures francophones] de la littérature franco-française pour en reconnaître et préserver les spécificités » (Albert, 1999 : 201).

⁸ Un numéro special de la revue *French Studies* (1988) consacré au roman français actuel démontre assez cette absence. La préface de Charles Potter, qui croit présenter « des exemples des meilleurs récits en prose disponibles publiés en France pendant les années 1970 et 1980 », ne mentionne pas un seul écrit — même pour l'exclure — qu'on pourrait appeler francophone, postcolonial, immigrant, migrant, dans son bilan des développements littéraires depuis le milieu du siècle. La Seconde Guerre mondiale est la seule référence historique que donne l'ouvrage. Pour apprécier un autre contexte, voir le raisonnement de Pierre Nora pour expliquer l'exclusion d'Alger ou de Montréal des *Lieux de mémoire* français (Apter, 1999 : 2).

aux cultures immigrées, ce qui donne lieu à la situation paradoxale que dans les études postcoloniales, la France représente le centre d'intérêt, tandis que ses ex-colonies restent enlisées dans quelque chose qu'on appelle la Francophonie (voir Hargreaves et McKinney, 1997).

Dès lors, la question qui s'impose est de savoir si la somme est plus grande que ses parties. Est-ce que la soi-disant catégorie comparative de la littérature francophone nous aide à mieux comprendre ces textes? Est-ce qu'elle ouvre de nouvelles perspectives théoriques? Est-ce qu'elle promet des voies de lecture fructueuses? Est-ce qu'elle attire notre attention sur la dimension de plus en plus transnationale et multiple de notre univers culturel et littéraire contemporain? À en juger par l'évidence, la réponse doit être un « non » catégorique. Dans la plupart des cas, on n'a pour ainsi dire rien fait pour présenter quelque épistémologie directrice. En conséquence, des notions comme « voix », « authenticité », « différence » — pour ne rien dire de « francophone » — demeurent essentiellement non problématisées.

L'impact des études postcoloniales

À cela s'opposent la richesse et la subtilité théoriques des interrogations comme celles que propose le numéro spécial de *Yale French Studies* sur les « Post/Colonial Conditions: Exiles, Migrations, Nomadisms », édité par Françoise Lionnet et Ronnie Scharfman. Les études qui y sont incluses mettent en relief ce qu'Edward Said a nommé des « territoires qui se recoupent, des histoires entrelacées » (1993 : 3) qui non seulement s'appliquent à l'Europe et ses anciennes colonies, mais qui produisent aussi des déplacements et des affinités au sein de ces espaces mêmes, et entre eux. Il serait édifiant de considérer aussi des études réalisées dans un domaine traditionnel comme le fait Eileen Julien dans *African Novels and the Question of Orality*, un ouvrage qui élabore une remise en question nuancée des points de vue politique et théorique des notions comme « l'authenticité » et « la voix »; ou encore de très nombreuses études critiques individuelles sur des écrivains qui eux-mêmes refusent d'être appelés « francophones » par des intellectuels qui se méfient eux aussi de l'utilisation de ce terme.

Ce qui distingue ces études de la plupart des travaux produits en France, c'est que, paradoxalement, elles sont redevables aux apports de la « théorie française », mais celle-ci en sort transformée par sa confrontation avec les défis historiques et contextuels posés par ces littératures. Le fait que la plupart de ces études sont élaborées en Amérique du Nord confirme ce qu'Apter décrit comme « le partage des eaux — plus précisément, le fossé grandissant entre la France et les États-Unis — en matière de critique et de théorie » (1999 : 14). Quiconque prétend enseigner les littératures postcoloniales en français dans la perspective d'une théorie adéquate est conscient du dilemme que pose cette situation. On ne peut le faire qu'en « transgressant la loi » pour introduire un bon nombre de lectures en anglais. Que deviendrait donc « la littérature francophone » si nous devions profiter davantage de la perspective critique qu'offre ce fossé? Comment libérer de la hiérarchie et de l'exclusion qui sous-tendent la notion de « francophonie » notre étude des littératures qui ont émergé dans la matrice de la rencontre coloniale et des diasporas transnationales?

Les quelques études mentionnées plus haut montrent clairement les avantages d'une approche postcoloniale. Pourtant, celle-ci ne saurait être la seule réponse. Une seconde solution possible (proposition avancée par Bardolph, 2000 : 49) serait de restituer ces littératures à l'histoire littéraire des vingtième et vingt et unième siècles dont elles font partie intégrante plutôt que de continuer à les reléguer dans une catégorie spatiale problématique. En tout cas, sortir du cadre actuel présenterait le grand avantage de pouvoir examiner la notion de « culture francophone » dans un cadre historique qui s'étend jusqu'à sa construction discursive *au présent*, en situant son émergence non seulement par rapport à un passé colonial, mais aussi par rapport au combat de plus en plus intense que la France mène face à la mondialisation et la domination économique américaine. Car, tout comme l'enseignement des littératures non hexagonales depuis les années 1970 peut obscurcir l'invention récente de ce qu'on appelle aujourd'hui la *littérature francophone*, l'association fréquente du cadre académique de la Francophonie avec la décolonisation et avec les dirigeants africains qui, au départ, s'en faisaient les champions (selon ce point de vue, la Francophonie ne saurait être un projet néocolonial puisque, à l'origine, c'était

une idée africaine), occulte la nature constamment changeante de cette institution et de ses discours, surtout depuis l'inauguration des Sommets francophones en 1986 et la tension croissante entre les États-Unis et la France autour de l'Afrique depuis les années 1990⁹.

C'est sur ce fond — ce que l'écrivain haïtien Jean Metellus appelle « l'opération francophonie » — que des écrivains francophones parmi les plus influents tels Maryse Condé, Édouard Glissant et Sony Labou Tansi, pour ne citer que trois vedettes de ce firmament littéraire, résistent tout bonnement à cette appellation ou la refusent¹⁰. On peut se demander, dès lors, pourquoi les critiques persistent à les enfermer dans ce coffre. Aussi est-il factice ou naïf de penser, comme le fait Jack,

[qu'] écrire en langue française (ou dans une langue française), c'est participer à la francophonie, si le sens qu'on donne au mot est l'usage de la langue française (ou d'un type de français reconnaissable) par un écrivain non français, ou par un écrivain qui croit que son identité n'est pas française (même s'il est naturalisé français) (1996 : 17).

Même si cette définition tortueuse pouvait tenir (que dire d'un écrivain qui croit que son identité n'est pas francophone?), le sens de la « francophonie » ne saurait être contrôlé de cette façon : quelle que soit l'intention du critique, les termes « francophone » et « francophonie » ne peuvent se réduire à un champ de références purement linguistiques, libres de l'entreprise politique du même nom.

C'est pourquoi nous devrions tout bonnement nous passer de parler de « littérature francophone ». Dans son état actuel, ce domaine rappelle celui de la littérature du Commonwealth des années 1970 et 1980. Lorsque le célèbre « écrivain du Commonwealth » Salman Rushdie entreprit de chercher ce à quoi

⁹ Nos collègues des sciences sociales sont bien plus avancés que nous sur ce point. Sur la notion de « francophonie » comme construction discursive au présent, voir Dallaire et Denis (2000), mais aussi Quell (1998). Ces études sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles se penchent sur les changements du sens du mot « francophone » au Canada avec l'immigration des minorités de langue française. Sur la tension croissante entre les États-Unis et la France et ses conséquences sur l'Afrique, voir Schraeder (2000). Sur les conséquences de la politique linguistique française par rapport au développement, voir Lionnet (1993), Kedrebeogo (1998) et Kazadi (1991).

¹⁰ Voir leurs réponses aux cinq questions qui leur sont adressées dans le numéro de *La Quinzaine littéraire* intitulé « Écrire les langues françaises ».

renvoyait cette catégorie dans laquelle on l'avait classé, il fit une découverte :

La meilleure définition à laquelle je pus parvenir était clairement condescendante : « la littérature du Commonwealth », c'est donc cet ensemble d'œuvres écrites, je crois, en langue anglaise, par des personnes qui ne sont ni Britanniques blancs, ni Irlandais, ni citoyens des États-Unis d'Amérique [...] . Au mieux, ce qu'on appelle « Littérature du Commonwealth » se situe *en dessous* de la littérature anglaise « proprement dite » [...] elle place *Eng. Lit.* [littérature anglaise traditionnelle] au centre et le reste du monde à la périphérie (1994 : 63-66).

Ce qui précède est tiré d'un brillant essai écrit en 1983 intitulé « "Commonwealth Literature" Does Not Exist » [La littérature du Commonwealth n'existe pas]. Rushdie conclut cependant que son titre peut ne pas être exact. Ayant reconnu le pouvoir institutionnel de la catégorie, il concède :

il existe effectivement une « littérature du Commonwealth » parce qu'on peut faire exister même des fantômes si on crée assez de facultés, si on écrit assez de livres et si on engage assez de chercheurs. Je devrais donc, peut-être, reformuler mon titre : « La littérature du Commonwealth ne devrait pas exister » (*Ibid.* : 70).

Ce qui est remarquable dans cet essai, c'est la vision prémonitoire qu'a Rushdie des horizons nouveaux et multiples qu'ouvrent ces écrits, et les énormes possibilités de réflexion théorique que la catégorie limitative de « littérature du Commonwealth » avaient exclues d'avance :

Si elle n'[existait] pas, on pourrait apprécier les écrivains pour ce qu'ils sont, que ce soit en anglais ou non; on pourrait discuter de littérature en termes de groupements réels, qui pourraient être nationaux, linguistiques, mais qui pourraient aussi être internationaux, basés sur des affinités imaginaires; en ce qui concerne la *Eng. Lit.* elle-même, je pense que si on pouvait étudier toutes les littératures de langue anglaise ensemble, une forme se dégagerait qui refléterait vraiment la nouvelle forme de la langue dans le monde.» (*Ibid.*)

Conclusion

Nous savons, bien sûr, comment cette histoire s'est terminée : les vingt années qui ont suivi l'écriture de ce texte ont vu l'éclipse complète de la littérature du Commonwealth en faveur d'une effervescence riche et productive autour de la notion du postcolonial qui, quand elle est bien élaborée, représente une

tentative ambitieuse et théoriquement rigoureuse d'explorer les nouvelles configurations suggérées par Rushdie — une élaboration dont ont bénéficié ses propres écrits. Depuis, les études anglaises, en Angleterre comme aux États-Unis, n'ont plus été les mêmes.

Entre-temps, l'establishment intellectuel français est resté complètement insensible à ces idées¹¹, préoccupé qu'il est, plutôt, par des questions concernant l'identité nationale, la « mémoire » coloniale ou le destin de la France dans le monde (où est-elle maintenant? où va-t-elle? où sera-t-elle dans cinq ans?). Aux États-Unis, au même moment, nous nous permettons de lire en anglais, puisque la théorie postcoloniale a traversé plusieurs générations de critique, et que nous avons donc eu le temps d'y penser. Pourquoi ne pas faire en sorte que cette réflexion sous-tende nos propres pratiques institutionnelles? Plutôt que de peiner, par irréflection ou contre notre gré, pour garder vivant le fantôme de la littérature francophone, pourquoi ne pas jeter un regard critique, comme Edna, sur le contenu réel du discours de la francophonie; et pourquoi pas, comme Rushdie, essayer d'imaginer un cadre qui permettrait à de nouvelles formes de ces littératures d'émerger sans se préoccuper de leur langue d'origine?

Traduction : Aliko Songolo et Amadou Fofana

Roberta HATCHER : Actuellement *Assistant Professor* des littératures de langue française de l'Afrique subsaharienne et des Antilles au College of William and Mary dans l'État de Virginie, aux États-Unis, elle a fait ses études doctorales à l'Université du Wisconsin. Ses projets de recherche en cours comprennent une étude sur l'imaginaire de la diaspora dans les littératures francophones africaines.

Références

ALBERT, Christiane (éd.) (1999). *Francophonie et identités culturelles*, Paris, Karthala.

ALDRICH, Robert et John CONNELL (1989). « Francophonie: Language, Culture or Politics? », dans Robert ALDRICH et John CONNELL (éd.), *France in World Politics*, London et NY, Routledge.

AGER, Dennis (1999). *Identity, Insecurity and Image: France and Language*, Philadelphia, Multilingual Matters Ltd.

APTER, Emily (1999). *Continental Drift: From National Characters to Virtual Subjects*, Chicago, University of Chicago Press.

¹¹ Antoine Compagnon (2000) prend à partie l'université française pour son isolement par rapport aux développements théoriques qui se déroulent ailleurs dans le monde. Les autres essais du volume, actes d'un colloque intitulé « Où en est la théorie littéraire? », constituent une illustration éloquente de ce point.

ATTALI, Jacques (2001). « Géopolitique de la langue française », *French Review*, vol. 74, n° 3 : 463-477.

BARDOLPH, Jacqueline (2000). « Looking in from "Beyond": Commonwealth Studies in French Universities », dans Rowland SMITH (éd.), *Postcolonializing the Commonwealth: Studies in Literature and Culture*, Toronto, Wilfred Laurier University Press.

BONN, Charles et autres (1997). *Littérature francophone*, Paris, Hatier-AUPELF-UREF.

BRITTON, Celia et Michael SYROTINSKI (éd.) (2001). *Paragraph*, vol. 24, n° 3, numéro spécial « Francophone Texts and Postcolonial Theory ».

CHEMAIN-DEGRANGE, Arlette et Roger CHEMAIN (éd.) (1998). *Imaginaires et littératures II : Recherches francophones*, Nice, Publications de la Faculté des Lettres.

-- (1995). *Imaginaires francophones*, Nice, Publications de la Faculté des Lettres.

-- (1993). *Initiation aux littératures francophones (Afrique, Amérique du Nord, Europe)*, Nice, Publications de la Faculté des Lettres.

COMPAGNON, Antoine (2000). « L'exception française », *Textuel*, n° 37 : 41-52.

DALLAIRE, Christine et Claude DENIS (2000). « "If you don't speak French, you're out": Don Cherry, the Alberta Francophone Games, and the Discursive Construction of Canada's Francophones », *Canadian Journal of Sociology*, vol. 25, n° 4 : 415-440.

GAUVIN, Lise (1997). *L'écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala.

HARGREAVES, Alec (1999). « Francophonie and Globalization: France at the Crossroads », dans Kamal SALHI (éd.), *Francophone Voices*, Exeter, Elm Bank Publications.

-- et Mark MCKINNEY (éd.) (1997). *Postcolonial Cultures in France*, London et New York, Routledge.

JACK, Belinda (1996). *Francophone Literatures: An Introductory Survey*, Oxford et New York, Oxford University Press.

JULIEN, Eileen (1990). *African Novels and the Question of Orality*, Bloomington, Indiana University Press.

KAPLAN, Alice (1993). *French Lessons: A Memoir*, Chicago, University of Chicago Press.

KAZADI, Ntole (1991). *L'Afrique afro-francophone*, Paris, Didier Érudition.

KEDREBEOGO, Gérard (1998). « Francophonie et développement africain : mythe ou réalité? », *Hemispheres*, n° 13 : 21-38.

KOM, Ambroise (1993). « Francophonie et enseignement des littératures africaines : quels enjeux? », *Revue francophone*, vol. 8, n° 1 : 103-109.

LIONNET, Françoise (1993). « Créolité in the Indian Ocean », *Yale French Studies*, n° 83 : 101-12.

-- et Ronnie SCHARFMAN (éd.) (1993). *Yale French Studies*, n° 83, numéro special « Post/Colonial Conditions: Exiles, Migrations, and Nomadisms ».

QUELL, Carsten (1998). « Citizenship Concepts among Francophone Immigrants in Ontario », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 30, n° 3 : 173-190.

La « littérature francophone » en question

77

La Quinzaine littéraire (1985). « Écrire les langues françaises », n°s 436-437.

RUSHDIE, Salman (1994). « "Commonwealth Literature" Does Not Exist », *Imaginary Homelands: Essays and Criticism 1981-1991*, London, Granta Books.

SAID, Edward (1993). *Culture and Imperialism*, New York, Alfred A. Knopf.

SALHI, Kamal (1999). *Francophone Voices*, Exeter, Elm Bank Publications.

SCHRAEDER, Peter J. (2000). « Cold War to Cold Peace: Explaining U.S.-French Competition in Francophone Africa », *Political Science Quarterly*, vol. 115, n° 3 : 395-420.